

## **Municipalité La Rédemption.**

Lundi le cinq (5) mars 2018 se tenait à 20H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Sonia Bérubé, mairesse, mesdames les conseillères Manon Landry et Myriam Morissette; messieurs les conseillers, Steve Soucy, André Fournier, Raynald Bérubé et Simon Chassé.

Madame Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière était aussi présente.

### 1. **Accueil**

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et procède à la lecture de l'ordre du jour..

### 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** **Résolution # 18-48**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Steve Soucy et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de conserver le point "Divers" ouvert.

### 3. **Lecture et adoption des procès-verbaux** **Résolution # 18-49**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu les copies du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février, la directrice demande une dispense de lecture. Sur une proposition de Manon Landry, appuyé par Raynald Bérubé, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal sans modification.

### 4. **Exploitation Jaffa; facture 30513** **Résolution # 18-50**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par André Fournier, et résolu à l'unanimité par le conseil de payer la facture numéro 30513 à l'entreprise Exploitation Jaffa, pour la collecte des matières de janvier, au montant de 3 311,28 \$.

### 5. **Les entreprises L. Michaud et fils; factures 44205, 44258** **Résolution # 18-51**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Myriam Morissette, et résolu à l'unanimité par le conseil de payer les factures 44205 et 44258 à Les entreprises L. Michaud et fils pour l'achat d'abrasifs, au montant de 3 549,50 \$ et de 3 735.60 \$.

### 6. **Centre du camion JL; facture 8545** **Résolution # 18-52**

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité par le conseil de payer la facture 8545, à Centre du camion J.L. pour la mise aux normes du camion western tel qu'exigé par le MTQ, au montant de 6 403,31 \$.

7. **Chauffage Robin Pelletier; facture 6468**  
**Résolution # 18-53**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Steve Soucy et résolu à l'unanimité par le conseil de payer la facture 6468, à Chauffage Robin Pelletier pour la réparation du système de chauffage de centre municipal, au montant de 3 011,47 \$.

8. **Les entreprises Clermont Gauvin; facture 423**  
**Résolution # 18-54**

Il est proposé par Simon Chassé, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité par le conseil de payer la facture 423, à Les entreprises Clermont Gauvin pour les heures de souffleur effectuées dans la municipalité, au montant de 9 268,86 \$.

9. **Transport Guy Hamel; facture 5706**  
**Résolution # 18-55**

Il est proposé par André Fournier, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité par le conseil de payer la facture 5706, à Transport Guy Hamel, pour l'achat de lames au carbure pour le Western 2000, au montant de 3 696,11 \$.

10. **Banque nationale; remboursement intérêts**  
**Résolution # 18-56**

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité par le conseil de payer les intérêts du prêt pour les eaux usées à la Financière Banque Nationale, au montant de 9 736,74 \$.

11. **Acceptation des comptes**  
**Résolution # 18-57**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Simon Chassé et résolu à l'unanimité, d'accepter les comptes du mois au montant de 62 744,93 \$.

12. **Correspondances**

**Permis d'intervention 2018**  
**Résolution #18-58**

- Attendu que** la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;
- Attendu que** la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'oeuvre;
- Attendu que** la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**Attendu que** la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**Attendu qu'** il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

Pour ces motifs, il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Raynald Bérubé et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Rédemption demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit Ministère, et qu'à cette fin, autorise Caroline Lapointe, directrice générale à signer lesdits permis d'intervention.

#### **École du Mistral - Programme d'enrichissement musical** **Résolution # 18-59**

Il est proposé par Steve Soucy, appuyé par Manon Landry et unanimement résolu par le conseil municipal d'offrir un don de 50 \$ à l'école du Mistral pour le programme d'enrichissement musical.

#### **Les journées de la persévérance scolaire** **Résolution # 18-60**

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimé à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 76,2% des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme soit 68,9% des garçons et 83,6% des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre la nouvelle cible de 85% établie par le gouvernement dans la nouvelle politique sur la réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche COSMOSS organise *Les journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région;

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et résolu à l'unanimité :

de déclarer la 3<sup>e</sup> semaine de février comme étant *Les journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité;

d'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage-dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires-afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leur communautés;

#### 13. Déneigement du rang 9 sur 2.2 km

Selon les ressources actuelles de la Municipalité, autant financières qu'au niveau des ressources humaines, le conseil refuse de procéder au déneigement pour cette année. Nous proposons au contribuable de prendre une assurance responsabilité de 2 000 000 \$ et de faire le déneigement lui-même par contrat.

#### 14. Avis de motion règlement 2018-06

**Avis de motion** est donné par Raynald Bérubé, conseiller, que sera adopté, à une séance ultérieure le règlement 2018-06 règlement d'emprunt pour la construction du garage municipal.

#### 15. Avis de motion règlement 2018-07

**Avis de motion** est donné par André Fournier, conseiller, que sera adopté, à une séance ultérieure le règlement 2018-07 règlement d'emprunt pour la restructuration de la chaussée du rang 8.

#### 16. Renouvellement d'adhésion au carrefour action municipale Résolution # 18-61

Il est proposé par Manon Landry, appuyé par Myriam Morissette et unanimement résolu de renouveler l'adhésion au carrefour action municipale pour l'année 2018.

#### 17- DMR - Demande d'utilisation de bâtiments

Le conseil prend connaissance de la demande du comité DMR et demande à rencontrer les membres du comité pour répondre à diverses interrogations soulevées par leur demande.

18- **Divers**

La mairesse remercie les entreprises, les organismes et les gens qui ont offert des commandites pour les activités de la semaine de relâche.

19- **Période de questions**

20- **Prochaine séance**

Séance ordinaire le 9 avril 2018, 20h00

21- **Levée de la séance**  
**Résolution # 18-62**

Après la période de questions, il est proposé par Steve Soucy, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité la levée de la séance à 20h50.

Je, Sonia Bérubé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

**Sonia Bérubé**  
**Mairesse**

---

**Caroline Lapointe**  
**Directrice générale et secrétaire-**  
**trésorière**